

La presse dans le Var

sous la monarchie parlementaire ⁽¹⁾

1815 - 1848

Le département du Var avait connu sous le Premier Empire un journal départemental *Le journal du département du Var* dont le premier numéro avait paru en 1802. C'était un journal de vulgarisation, scientifique, d'information économique et politique.

Il avait dû périlcliter, car en 1810 le Préfet d'Azémar profita du décret du 8 août 1810 sur la presse départementale pour annoncer la parution du *Journal du Département du Var*. Il s'agissait surtout de favoriser la formation professionnelle des agriculteurs et des industriels, par des articles de caractère scientifique et des conseils pratiques.

Après 1815 on assista à un grand développement de la Presse ; mais nous avons pour la période antérieure à 1828, date de création des premiers journaux varois, peu de renseignements sur le plan départemental.

Toutefois on sait qu'il existait des cabinets de lecture : ainsi quatre à Toulon en 1822. Dans trois d'entre eux on payait 5 francs pour trois mois ; le quatrième était gratuit. Le plus fréquenté d'entre eux, celui du sieur Belluc, recevait des journaux d'opinions différentes et aussi des brochures, jusqu'au jour où, en 1820, l'exposition d'un ouvrage intitulé « *Histoire des Missionnaires* » jugé offensant pour la religion catholique, entraîna la condamnation de son propriétaire (2). Le cabinet du Sieur Magdelin, 1 Rue des Chaudronniers, où l'on ne payait rien, était fréquenté par un milieu socialement plus fermé ; le sous-Préfet disait : « ... réunion choisie de personnes les plus estimables. »

(1) A.D. Var 10 T 3 - I Presse. Rapports statistiques. 1806-1855.
Voir aussi l'index matières de 4 U *Assises*, à la rubrique : Délits de Presse.

(2) A.D VAR 4 U 4-54 *Assises*. 3^{ème} trimestre 1820.

De tels cabinets de lecture existaient à Antibes et à Draguignan. Les gens se réunissaient également dans les Cercles et les cafés pour y lire les journaux.

Nous savons mal quels étaient les journaux de Paris lus dans le Var sous la Restauration. Toutefois on voit le Préfet dissoudre le 31 Janvier 1824, au Luc, une association portant le titre de « Cercle des Libéraux » qui recevait des journaux d'opposition dont le *Constitutionnel*, adversaire de la Monarchie des Bourbons, journal auquel Thiers collaborait depuis 1821.

A partir de 1828 apparaissent les premiers journaux varois créés à Toulon :

L'Aviso de la Méditerranée, créé en 1828 devait paraître deux fois par semaine, puis trois fois à partir de 1829. Ce journal s'intitulait *politique, commercial et littéraire*.

Un deuxième journal *Archives du Var*, déclaré le 10 février 1829, philosophique scientifique et littéraire fut fondé par Alphonse Denis, ex-officier de l'armée impériale qui devait devenir Maire d'Hyères et député du Var sous la Monarchie de Juillet en 1837.

Le journal *l'Aviso* devait dès ses débuts se ranger dans l'opposition libérale. Le 19 Juin 1830 le Procureur du roi à Toulon signalait au Garde des Sceaux que parmi les rédacteurs de *l'Aviso*, journal propageant des idées subversives, se trouvaient divers fonctionnaires de la ville de Toulon. Le Procureur du Roi estimait que « ce serait rendre un service éminent à la cause du roi de ce pays que d'en éloigner ces employés qui ne trouveraient peut-être pas ailleurs les mêmes moyens de propager leurs mauvais principes et de manifester leur haine contre le gouvernement qui les nourrit ».

La Monarchie de Juillet dont l'établissement devait tant à la presse se trouva vite débordée par les attaques de l'opposition.

En Avril 1831 une instruction de Casimir Périer aux Préfets leur donnait l'attitude à adopter concernant la Presse. Il regrettait que les journaux existant dans les départements se fassent les échos des journaux parisiens, et que leurs citations soient exclusivement puisées dans les journaux de l'opposition.

Pour la rédaction d'un journal local Casimir Périer préconisait comme étant la solution la plus simple : la conversion en feuille politique du recueil des Actes administratifs de la Préfecture. Pour cela inutile de trouver un rédacteur ni de monter une entreprise en règle : « ... Que le chef de bureau chargé de la rédaction du Recueil des Actes administratifs reçoive l'indication des articles qu'il faudrait prendre dans

le *Moniteur* et dans quelques journaux de Paris et des départements, qu'il ajoute à ces articles quelques faits d'intérêt local, quelques rectifications de nouvelles erronées, et le Département possèdera un journal, précieux indicateur de la pensée du Gouvernement.

Casimir Périer ajoutait que si parmi les hommes intéressés à l'ordre et déterminés à sa conservation, il se trouvait assez de zèle pour contribuer à la fondation d'un véritable journal ayant son gérant et ses rédacteurs, le Préfet devait y aider de son mieux. Puisque nous parlons de la Presse gouvernementale, nous devons avouer qu'elle connut une existence médiocre, de l'avis même du Préfet.

Le journal *Le Var* créé à Draguignan par l'imprimeur Bernard, soutenu par le Gouvernement sous forme de 50 abonnements, dura 10 mois seulement. Le gouvernement lui retira son appui en 1832 à la suite de ses négligences.

L'Éclaircur de la Méditerranée créé à Toulon en 1832 recevait des fonds du Gouvernement sous forme d'abonnements ; 50 à 60 abonnements souscrits par le gouvernement en 1834-1835. En 1834 ce journal reçoit 600 francs pour 50 abonnements durant le 1^{er} trimestre. Toutefois ce journal était considéré comme n'étant pas assez dévoué et comme se livrant à des critiques inconsidérées du gouvernement qui le faisait vivre. En 1833 le journal était accusé d'avoir donné des informations non conformes, au sujet des élections municipales du Luc. En octobre 1834 le Ministre de l'Intérieur se plaignait au Préfet, menaçant de supprimer l'aide du gouvernement si le journal attaquait l'administration, comme cela lui était récemment arrivé de le faire à l'occasion de deux nominations émanées du Département de la Marine, faisant naître une polémique dont avait profité la Presse d'opposition et notamment la *Gazette du Midi*.

La situation financière de ce journal était mauvaise. En 1833 l'imprimeur était venu trouver le sous-Préfet de Toulon, pour lui faire part de l'embarras que lui causait sa rédaction. Malgré les 50 abonnements officiels il mangeait de l'argent et proposait de céder le journal au gouvernement pourvu qu'il en resta l'imprimeur. Il décidait de continuer à faire son journal en raison de la violente antipathie qu'il avait pour son rival *l'Aviso* appartenant à l'opposition.

En Mai 1834, selon les renseignements donnés par le Préfet au Ministre de l'Intérieur, *l'Éclaircur* comptait, en plus des 50 abonnés assurés par le Ministère, 30 à 60 abonnés. Le Préfet reconnaissant la faible influence que ce journal avait dans le Département, lui accordait une utilité relative qui le rendait nécessaire : il servait d'organe

à l'Administration, à la Marine de Toulon, aux services de l'Intendance d'Alger, pour combattre les calomnies du *Corsaire* journal républicain de Toulon.

Le journal était adressé à des maires et à quelques cafés ou cercles. Le Préfet procéda à une petite enquête auprès des maires en 1834 pour leur demander où il serait le plus utile d'adresser le journal gouvernemental. Les maires répondent en donnant les adresses de cafés ou de cercles où se réunissent des gens du pays pour discuter. L'intérêt pour la vie politique se manifestait dans les villages les plus reculés, puisque le Juge de Paix de Comps donne l'adresse d'un aubergiste chez qui arrivaient les courriers de Draguignan et de Castellane chez qui les curieux venaient prendre les nouvelles ou du moins « fatiguer » l'aubergiste pour savoir si les courriers ne lui avaient rien appris.

Les réponses des maires laissent voir une opinion publique fort divisée. A Fayence l'esprit du Cercle est bon mais on y trouve quelques éléments agités.

Au Luc dominaient les Républicains, tandis qu'à Lorgues à 15 Km de là « fourmillaient les Carlistes ». Aux Arcs les Légitimistes en petit nombre faisaient circuler entre eux la *Gazette du Midi*. A Vidauban les Républicains lisaient le *Corsaire* de Toulon.

Il faudra attendre 1834 pour voir un journal gouvernemental susceptible de durer. Ce devait être *Le Toulonnais*. L'imprimeur de Toulon, Aurel, en fut le créateur. En décembre 1834 il avait sollicité l'appui du Préfet. Dans le but d'étoffer son journal il demanda de pouvoir puiser dans le Recueil des actes administratifs de la Préfecture ; il demanda également un correspondant à Nice, choisi parmi le personnel du Consulat, qui se chargerait de renseigner le journal sur les menées des Carlistes français et espagnols à Nice ou sur la politique du Roi de Sardaigne. Le Préfet promit d'adresser toutes les communications dont la publication pourrait avoir quelque intérêt, mais refusa de s'engager à faire adresser le Recueil des Actes administratifs, ces actes n'étant pas toujours destinés à pouvoir être publiés par un journal, certains devant rester dans le secret de la correspondance du Préfet avec les Maires. Le Préfet approuva le principe d'un correspondant à Nice, choisi parmi le personnel du Consulat, et offrit de transmettre la demande d'Aurel avec avis favorable.

Ce journal dévoué à la Monarchie de Juillet, devait, en adoptant la cause de la bourgeoisie moyenne et conformiste, traverser les différents régimes et vivre jusque sous la 3ème République, pour y mourir en quelque sorte de vieillesse avant 1880.

Passons à la Presse d'opposition. *L'Aviso de la Méditerranée* fondé sous la Restauration, continuait à paraître. Il tirait à 500 exemplaires en novembre 1830, chiffre assez fort à une époque où les cabinets de lecture et les cafés assuraient à la presse démocratique une plus grande diffusion. Il paraissait deux fois par semaine. Il prit en 1832 comme sous-titre : *Journal des patriotes de Toulon et du Var*, et parut alors trois fois par semaine.

En 1833 il prenait le titre de *L'Aviso de la Méditerranée, Révélateur algérien*, journal patriote du Var et de la Colonie d'Afrique.

Nous sommes à l'époque de la conquête de l'Algérie partie de Toulon, et la vie toulonnaise se mêle intimement à la vie d'Alger.

Au cours des années 1832 et 1833 l'*Aviso* comparut quatre fois devant les Assises du Var et fut quatre fois acquitté.

En septembre 1832, la rédaction est jugée pour avoir dans le journal du 16 Juin 1832, à l'occasion d'un article sur la composition des Conseils de guerre de la Marine, représenté les officiers de marine de Toulon comme des instruments passifs des Présidents des Conseils de guerre, et les avoir opposé au corps des officiers d'artillerie de la Marine (3).

Une deuxième fois pour un article du 28 novembre 1832 accusant la police de provocation à l'occasion d'un attentat contre le Roi. *L'Aviso* reproduisait un article du *National* (4).

Une troisième fois pour un article du 7 avril 1833, tentant à faire pénétrer dans l'esprit et le cœur de la classe ouvrière des sentiments de mépris et de haine contre les classes fortunées. (5).

Une quatrième fois pour un article du 26 Juillet 1833, pour excitation au mépris du gouvernement du Roi (6).

L'*Aviso* ne devait pas survivre à l'année 1834.

En octobre 1830 se créa un deuxième journal : *L'Africain et le Corsaire de la Méditerranée* qui comme l'*Aviso* était consacré à Toulon et à l'Algérie. Ce journal se disait « historique, politique, industriel, maritime et militaire ». Il était imprimé par Baume et avait ses bureaux à Toulon et à Alger. L'abonnement était de 36 francs pour le Var et Alger, de 40 francs pour l'intérieur Bône et Oran.

Il se classa tout de suite dans la presse d'opposition. Il comparut devant la Cour d'Assises du Var à la suite de deux articles du 1^{er} et

(3) A.D. Var 4 U 4-103 Assises 3ème Trimestre 1832

(4) A.D. Var 4 U 4-106 Assises 1er Trimestre 1830

(5) A.D. Var 4 U 4-107 Assises 2ème trimestre 1833.

(6) A.D. Var 4 U 4-109 Assises 4ème Trimestre 1833.

du 3 Janvier 1834, injurieux à l'égard du Roi, excitant à la haine et au mépris du gouvernement. Il fut acquitté. (7)

Un troisième journal d'opposition parut en 1832 : *Le Corsaire de Toulon*. Il devait paraître deux fois par semaine à partir de mai 1832. Son gérant Philibert était un officier de cavalerie en retraite. Très violent à l'égard du régime ce journal portait en devise : « Le roi qu'un peuple nomme est seul légitime, mais s'il trompait ce peuple il serait sa victime. »

Quant à l'opposition légitimiste elle ne possédait pas d'organe varois, mais nous verrons qu'elle était brillamment représentée par la feuille marseillaise « *La Gazette du Midi*. »

Diffusion de la Presse

Nous sommes renseignés sur les abonnements reçus aux journaux par les états fournis par les bureaux de postes aux sous-Préfets et aux Préfets, renseignements que les fonctionnaires des Postes avaient parfois scrupule à donner.

À côté de la presse politique, les journaux d'informations pratiques étaient souvent les plus lus. Citons *Le Journal des connaissances utiles* publié par Girardin, feuille non politique, mensuelle, fournissant des recettes pratiques et coûtant quatre francs par an. En 1834 cette feuille était celle qui comptait le plus d'abonnés dans les arrondissements de Brignoles et de Draguignan (189 dans l'arrondissement de Brignoles. *La Gazette du Midi* journal légitimiste, y arrivait en 2^e position avec 37 abonnés, et le *Corsaire de Toulon* républicain, en 3^e position avec 30 abonnés).

En ce qui concerne la Presse politique, celle qui comptait le plus d'abonnés était la presse d'opposition légitimiste, avec 218 abonnés pour l'ensemble du département. Le Journal marseillais *La Gazette du Midi* avec ses 145 abonnés pour le département, dont 43 pour la ville de Toulon, assurait la priorité de cette presse. Les journaux légitimistes parisiens *La Quotidienne* avec 40 abonnés et *La Gazette de France* avec 33 abonnés connaissaient un succès appréciable.

En 1834 nous ne voyons pas de fonctionnaires parmi les abonnés aux feuilles légitimistes, seulement deux curés : celui d'Artigues et celui de Solliès-Farlède, et un notaire celui de Barjols.

(7) A.D Var 4 U-4113 Assises 3ème Trimestre 1834.

Après la presse légitimiste vient la presse gouvernementale à laquelle les fonctionnaires et les agents du gouvernement assuraient une clientèle : 204 abonnés pour cinq journaux. Ici la presse marseillaise ne brille pas. L'organe de la Préfecture des Bouches du Rhône *Le Garde National* ne vient qu'en 5^e position avec 23 abonnés ; les journaux parisiens *Le Temps* avec 53 abonnés, *Le Constitutionnel* avec 52 abonnés, et le *Journal des Débats* avec 47 abonnés se partagent la clientèle. *Le Temps* sur 53 abonnés comptait 25 fonctionnaires dont 11 maires et 6 officiers de Marine ou états-majors de Marine : amiral Missiessy, états-majors du Scipion, de l'Iphigénie etc... *Le Constitutionnel* sur 52 abonnés comptait 15 fonctionnaires dont le Préfet et des officiers de marine.

Mais nous avons aussi la liste des fonctionnaires qui ne recevaient aucun journal, par exemple le Président du Tribunal de Draguignan, l'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, l'architecte départemental.

Après la presse gouvernementale dont le nombre des abonnés est d'ailleurs gonflé par les abonnements des fonctionnaires, la presse démocratique a 124 abonnés pour 7 journaux. *Le Corsaire de Toulon* avec 42 abonnés venait en tête. Puis le journal marseillais *Le peuple souverain* né sous le parrainage d'Armand Carrel venait ensuite avec 27 abonnés. Ensuite venaient les journaux parisiens les plus surveillés du gouvernement : *Le National* 21 abonnés, et *La Tribune* 25 abonnés ; *Le Bon Sens* 5 abonnés, et *Le Populaire* 4 abonnés.

La diffusion de la presse démocratique était assurée par les cabinets littéraires, les cercles et les cafés, alors que la presse légitimiste se passait souvent de mains en mains dans les milieux royalistes.

Le National et *La Tribune* étaient particulièrement surveillés par la police ; les abonnements au *National* dans la ville de Toulon allaient : 3 seulement à des particuliers, 5 à trois cabinets littéraires, 7 à des cercles ou des cafés. A Grasse sur 3 exemplaires du *National* reçus, un seul allait à un particulier, les 2 autres au gérant du cabinet littéraire et au Cercle du Commerce. A Antibes : 1 *National* au cercle littéraire, à La Colle : 1 *National* au cercle, à St-Laurent : 3 exemplaires du *National* destinés à passer à Nice, à Vence 1 *National* au cercle. Dans l'arrondissement de Brignoles, de même, le *National* n'était reçu que dans les cercles et établissements publics et concurrence avec d'autres journaux appartenant à d'autres nuances d'opinion.

Nous ne possédons plus de statistique sur le plan local, sur la diffusion de la presse après 1836. On ne peut donc pas apprécier ce quelle a été en particulier pour le journal de Girardin *La Presse* qui inaugu-

rait le journal à bon marché et à grand tirage avec d'abord publicité, puis roman-feuilleton.

Les lois de septembre 1835 qui instituaient un cautionnement plus élevé en même temps qu'elles punissaient toute offense contre le Roi, toute attaque contre le gouvernement, changèrent la physionomie de la presse. Elle se développe toutefois en raison des nouveaux procédés techniques ou commerciaux pratiqués, même si elle perd de son intérêt quant au contenu des journaux.

En 1841, nous avons 5 journaux dans le Var, dont 2 journaux d'annonces : *Le Toulonnais* publié à Toulon, 3 fois la semaine, dont l'abonnement coûtait 44 francs, très gouvernemental, 304 abonnés. *La Sentinelle* publié à Toulon 3 fois par semaine dont l'abonnement coûtait 44 francs, 350 abonnés. A Draguignan *Le journal du Var* reprenait depuis 1837 une existence effacée et provisoire. Deux journaux d'annonces paraissaient à Grasse et à Brignoles.

Entre 1841 et 1848 quelques journaux paraissent d'une façon éphémère. De 1843 à 1845 parut *La Gazette du peuple* publiée à Draguignan par Michel employé de Préfecture puis professeur d'histoire au Collège qui devait par la suite faire une belle carrière dans la presse provinciale comme créateur et rédacteur de *L'Union franc-comtoise* à Besançon.

En 1846, Fulchran-Suchet créait à Toulon le journal *L'Indépendant* qui ne devait pas se maintenir. Son créateur devint Maire de Toulon en 1848, député à l'Assemblée législative en 1849, et fut condamné à 5 ans de réclusion après les manifestations de Juin 1849.

La Presse dans le Var sous la Monarchie parlementaire a été évidemment une presse de doctrine politique beaucoup plus qu'une presse d'information, cela conformément à la conception de l'époque.

Après 1830, la prospérité de la presse toulonnaise est liée à l'expédition d'Alger. Mais on la voit rentrer dans l'opposition républicaine la plus violente.

Etouffée après 1835, elle continuera son essor matériel en profitant des nouvelles ressources : publicité, roman-feuilleton, nouvelles locales, que l'esprit d'initiative mettra à son service.

J. J. LETRAIT

Archiviste en Chef du Var.